

# Je suis commerçant à Rivière-Rouge, comment réduire mon impact environnemental ?



## Je réduis ma consommation énergétique de 6 %



J'installe des lampes à LED, beaucoup plus économiques et écologiques que les ampoules fluo compactes.



Je réduis au maximum l'éclairage et le recours à la veille de mes équipements électriques, lorsque mon commerce est fermé .



J'installe un thermostat pour régler la température du chauffage en fonction des temps d'ouverture et de fermeture.



Lorsque j'achète un nouveau matériel électrique, je préfère ceux homologués "Energy Star"

## Je réduis ma consommation d'eau



J'installe des toilettes à faible débit et je profite de la remise de 40 \$ (par toilette) offerte par la Ville de Rivière-Rouge.



J'installe des économiseurs d'eau sur mes robinets.



Si cela est judicieux en fonction du type de mon commerce, j'utilise un récupérateur d'eau de pluie. La Ville de Rivière-Rouge en propose à chaque année contre une participation financière modique.

## Je réduis et trie mes déchets



Si je suis équipé d'équipement adapté, je trie mes déchets correctement en m'aidant du pamphlet de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.



Je réduis ma consommation de papier en imprimant sur le recto et le verso des feuilles. J'utilise comme brouillon les feuilles dont le verso n'a pas servi.

## Je fais la promotion du Plan Vert



J'installe un présentoir pour le Plan Vert de façon à ce qu'il soit visible de la population : fourni par la Ville, il est composé de l'affiche du Plan Vert et du test "Suis-je éco-citoyen ?".

## J'installe une enseigne éco-responsable



La Ville de Rivière-Rouge propose de financer à raison de 500 \$ tout remplacement de nouvelle enseigne éco-responsable. L'enseigne éco-responsable doit être fabriquée de matière naturelle comme le bois, de matières réutilisées, recyclées ou économisant l'énergie.

